



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 01 DECEMBRE 2023 A 17H00**

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du PV de la dernière réunion**
- **Travaux : avancement, programmation, demandes de subventions**
- **Gestion budgétaire et comptable (suivi du budget) : transfert, subventions, participations, etc.**
- **AFPa : demande d'absence de reversement de location**
- **Tarifs 2024**
- **Transfert de compétence à TE38 pour bornes de recharge électrique**
- **Achats de terrain**
- **Urbanisme : point sur les dossiers en cours**
- **Sapin de Noël**
- **Point sur la CCO et les différents syndicats**
- **Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion (janvier 2024)**
- **Questions diverses**

En préambule de la réunion, le PV de la réunion du 15/09/2023 est approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- **BP 2023 / Subventions associations** : attribution de subventions de fonctionnement à des associations locales
- **Participation aux frais de cantine pour les enfants scolarisés au Collège de Bourg d'Oisans / Année Scolaire 2023-2024** : reconduction de la participation à hauteur de 50% de la demi-pension. Les parents concernés doivent apporter leurs factures en Mairie pour versement de cette participation
- **Participation communale aux forfaits de ski « Alpe d'Huez – Grand Domaine « - Saison hiver 2023-2024** : décision de reconduire la participation communale à hauteur de 50% au forfaits de ski « ALPE D'HUEZ GRAND DOMAINE » pour les enfants de Besse scolarisés, jusqu'à l'âge de 18ans. Les parents concernés doivent apporter leurs factures en Mairie pour versement de cette participation
- **TARIFS 2024 :**
 - **EAU : délibérations relatives à l'adoption du règlement intérieur de l'eau et à ses éventuelles modifications / pas de modification pour 2024** (délibération V 11 2014 du 28/11/2014 toujours en vigueur)
 - **ASSAINISSEMENT** : compétence et tarifs SACO

A rappeler qu'à ces deux facturations s'ajoutent depuis 2008 les taxes « Agence de l'Eau »; taxes qui seront recouvertes par la Commune pour le compte de l'Agence de l'eau selon un calcul imposé.

- **REMUNERATIONS : sans changement par rapport à 2023**

Personnel non qualifié :	SMIC + Congés Payés
Personnel qualifié :	120% du SMIC + Congés Payés
Heure de tracteur (travaux courants) sans chauffeur :	34 €
Heure de tracteur (travaux courants) + chauffeur :	34 € + rémunération pers. qualifié
Heure de tracteur (déneigement ou terrassement)	46 €
Heure de tracteur + chauffeur (déneigement ou terrassement):	46 € + rémunération pers qualifié

(sans changement par rapport à 2022)

- **CAMPING MUNICIPAL (AIRE DE BIVOUAC DES GRANGES DU GAY) sans changement par rapport à 2023**

- Adulte à partir de 16 ans : **5.50 €** par personne et par nuitée
- Enfant de moins de 10 ans : **gratuit**
- Enfant de 10 à 16 ans : **4.00 €** par personne et par nuitée
- Le jeton de douche passe à **2.50 €**
- Le tarif garage mort passe à **5.50 €** par jour

- **LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE : sans changement par rapport à 2023**

Pour les personnes inscrites sur les rôles d'impôts de la commune **130 €**

Location de la vaisselle **70 €**

(A noter que la location de la vaisselle se fait uniquement dans le cadre de la location conjointe de la salle polyvalente)

- **DIVERS TARIFS : sans changement par rapport à 2023**

- Locations mensuelles des garages et des box de stationnement – *appel de loyer trimestriel* :
 - Ste Anne 3 €/m²
 - Entrée du Village 2 €/m²
 - Maison des Alpagnes 2.80€/m²
 - Résidence St André 2.70€/m²)
- Concessions de cimetière : 90 € pour une concession trentenaire
- Duplication (papier ou numérique) d'un dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) : 40 € par dossier
- Abonnements à la Bibliothèque Municipale
 - Abonnement individuel annuel : 5 €
 - Abonnement familial annuel : 8 €
 - Abonnement individuel vacancier : 3 €
 - Abonnement familial vacancier : 5 €
 - Caution (uniquement pour les vacanciers / restituable en fin de séjour) : 30 €
- Refacturation de la vaisselle endommagée (salle polyvalente) / CF délibération I 12 2016
- **Transfert de la compétence « Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) à TE38 : Transfert de compétence à TE38 en vue de l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique (emplacement et délai d'exécution à définir dans un second temps)**
- **Création d'une microcentrale électrique sur le torrent de La Valette**: avis favorable et soutien du projet dans le cadre de l'enquête publique

TRAVAUX :

Réalisations conformes aux prévisions. Depuis la dernière réunion (septembre 2023), ont été réalisés / finalisés :

- Débroussaillage et déboisement « Pré Arnaud » et « Sur Clot » (travaux réalisés par l'ONF)
- Reprise de voirie et de la gestion des eaux pluviales à l'entrée du village
- Voirie et réseaux Eaux Pluviales Rue les Mouterres et début de la Rue de la Chapelle
- Illuminations des bâtiments communaux (décoration Noël)

Sont reportés à 2024 :

- Travaux de voirie Route de La Lisière (Subvention département accordée pour 2024)
- Etude pour la requalification du camping municipal (l'étude pour le raccordement électrique et l'assainissement n'étant pas encore finalisée à ce jour)

POINT FINANCIER :

- L'exécution du budget est conforme au prévisionnel. Des ajustements minimes sont effectués à l'intérieur du chapitre 011 (Dépenses de Fonctionnement - Charges à caractères générales)
- A noter que la facturation EAU ET ASSAINISSEMENT 2023 est finalisée mais suite à des changements des paramètres de transmission vers la Trésorerie, l'envoi des factures est décalé à courant janvier. La date de paiement sera décalée en conséquence.
- Les dernières subventions et participations de 2023 sont votées (cf délibérations)

AFPa :

Demande d'exonération de reversement des locations des terres communales : report de la demande à une date ultérieure

FONCIER / ACHATS DE TERRAIN :

- **achats de terrains :** Point sur les transactions en cours

Fêtes de Fin d'années

- **Sapin de Noel :** animation prévue pour le 16 décembre 2023
Les bénéficiaires de colis et cadeaux de Noel ont été informés par courrier et sont invités à les retirer lors de l'animation
Tous les habitants de Besse, résidents principaux ou secondaires, vacanciers sont invités à ce moment de partage et de convivialité

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les différentes demandes d'urbanisme en cours et en projet
- Point sur les différents syndicats et la Communauté de Communes
- **Site Internet :** suite à faillite du prestataire informatique, le site internet ne fonctionne plus et est irrécupérable. Une recherche est en cours pour la création d'un nouveau site.
- **Déploiement fibre optique :** les quelques rues qui n'étaient pas encore éligibles sont en cours de finalisation
- **Maison des Alpages :** accord de principe pour occupation de voiries pour organisation de manifestations été 2024
- Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu fin janvier/début février 2024 (préparation budget 2024)

